

# Démarches en ligne du service Environnement

## Faites vos demandes sans vous déplacer

Vous pouvez effectuer un certain nombre de démarches depuis votre domicile : déclarer un emménagement ou un déménagement, payer votre facture de déchets ménagers par carte bancaire, opter pour le prélèvement automatique...

### Votre compte usager

Pour ce faire, nous vous conseillons de **créer un compte dans l'espace usagers** de Clisson Sèvre et Maine Agglo. Vous pourrez ainsi suivre vos demandes, conserver les documents numériques, préremplir les formulaires... C'est pratique et cela fonctionne pour tous les services de l'Agglo.

### Les démarches en ligne :

- **Vous arrivez** dans une des 16 communes de Clisson Sèvre et Maine Agglo, vous devez vous inscrire au service Environnement pour la collecte de vos déchets et l'accès aux déchèteries : **Inscription au service Déchets**
- **Vous déménagez, vous quittez le territoire**, pensez à déclarer votre changement de situation pour que nous adaptions la facturation : **informez le service Déchets**
- **Vous avez des surplus de déchets**, vous pouvez **demandeur un badge pour les points éco-tri**.
- **Votre bac de collecte est cassé ou perdu**, vous pouvez faire une **demande de réparation ou de changement**.
- **Votre foyer change**, vous souhaitez **changer la taille de votre poubelle**.
- Vous voulez **accéder aux déchèteries** de Clisson, Gorges, Gétigné ou Remouillé, **demandez votre vignette d'accès**.
- Vous voulez **régler votre facture de déchets en ligne** par carte bancaire.

En cas de question, contactez le service Environnement de Clisson Sèvre et Maine Agglo au 02 40 57 57 80 (numéro non surtaxé), ou sur le formulaire de contact de ce site.

## Une vignette pour accéder aux déchèteries

Depuis le 20 juillet 2015, tous les habitants du territoire de la Vallée de Clisson doivent être munis d'une vignette pour accéder aux déchèteries. Elle doit être collée sur le pare-brise des véhicules des particuliers. Une vignette a été envoyée dans chacun des foyers mi-juillet 2015 avec la facture de déchets : **elle est valable jusqu'au 31 décembre 2018**.

Vous venez d'arriver sur le territoire,

- vous avez plusieurs véhicules (2 vignettes par foyer maximum)
- vous avez un véhicule de prêt ou de location,

**Vous pouvez vous procurer une vignette en complétant le formulaire en ligne.**

Vous pouvez également contacter le service Environnement par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

## Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour régler votre prochaine facture de redevance incitative

Complétez et renvoyez à Clisson Sèvre et Maine Agglo, 15 rue des Malifestes, 44190 Clisson le formulaire de prélèvement SEPA à télécharger avec un RIB. Le prélèvement automatique sera mis en place pour la prochaine facture.

## Le paiement en ligne (TIPI) par Internet.

Accéder au paiement en ligne TIPI.

*En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art. 34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données vous concernant. Ainsi, vous pouvez exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Nous nous engageons à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers.*

## Le service Environnement

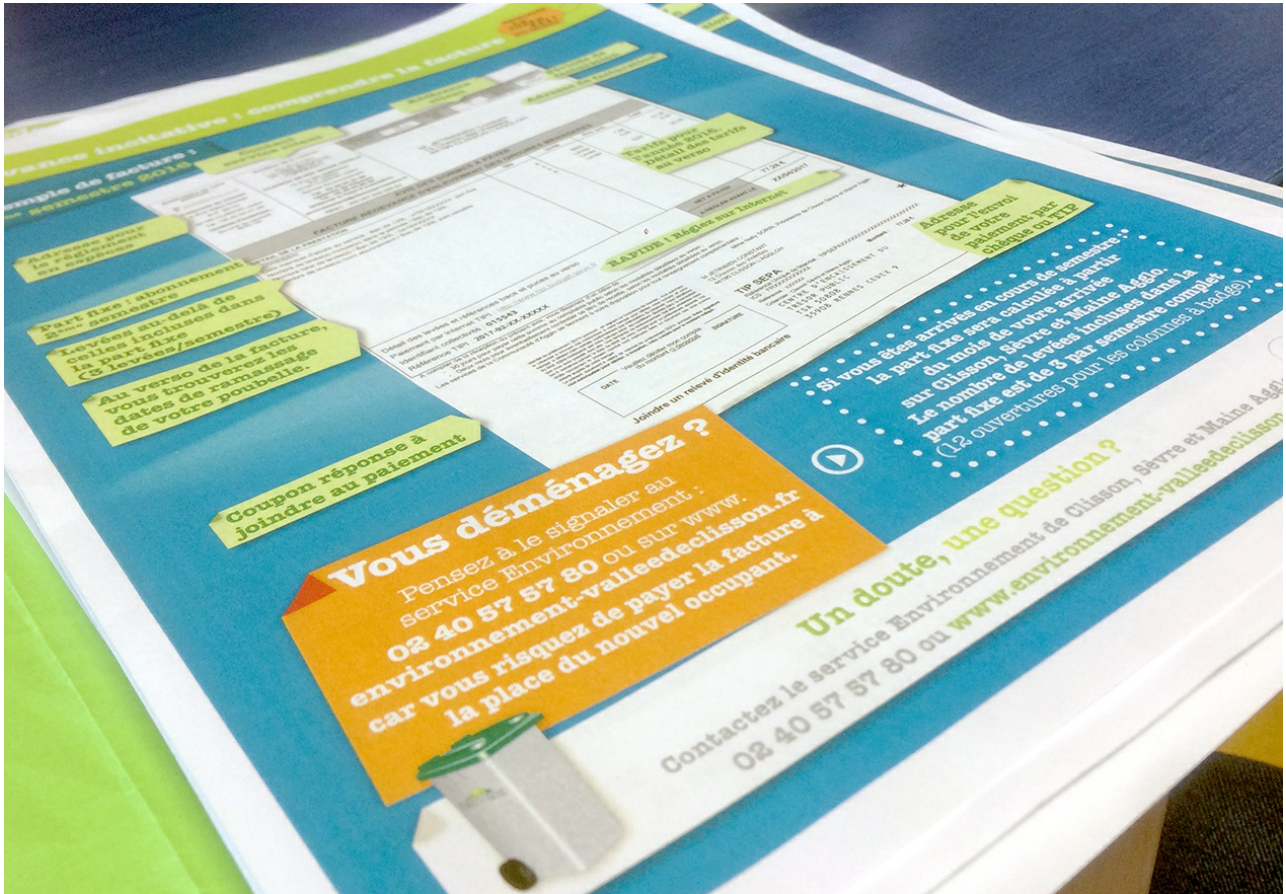
📍 15 rue des Malifestes  
44190 Clisson

☎ 02 40 57 57 80

📞 **Accueil téléphonique :**  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Envoyer un message](#)





CLISSON, SÈVRE & MAINE **100%** 15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - [accueil@clissonsevremaine.fr](mailto:accueil@clissonsevremaine.fr)

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieilleville



[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)